

Calendrier du mouvement intra-académique

ATTENTION ! Calendrier indicatif : certaines dates peuvent être modifiées par le rectorat.



16 mars (14h) au 30 mars 2017 (avant 17H)	Candidatures sur I-Prof/SIAM (http://www.ac-poitiers.fr/) pour mouvement intra + mouvement spécifique + saisie des préférences géographiques ou de fonction pour les TZR. <i>Vous devriez avoir, sur SIAM, à titre indicatif et non exhaustif à partir 16 mars la liste des postes vacants dans l'académie connus à cette date.</i>
16 mars Au 30 mars (fiche pour le 31 mars)	Candidatures pour les postes spécifiques académiques ou SPEA : voir circulaire rectorale Saisie sur Siam + fiche de candidature (si vous postulez pour un poste SPEA, vous devez le positionner en premier vœu). La fiche de candidature doit être retournée au rectorat pour le 31 mars.
31 mars	Date limite de retour du dossier social ou médical (avec les pièces justificatives) pour les collègues déjà dans l'académie et participant à l'INTRA : voir circulaire rectorale
31 mars	Date limite de retour du dossier social ou médical (avec les pièces justificatives) pour les collègues entrant dans l'académie et participant à l'INTRA : voir circulaire rectorale
30 mars (à 17h)	Fermeture de SIAM
31 mars	Le rectorat envoie les formulaires de confirmation dans les établissements : vous attendez l'arrivée par courrier électronique dans votre établissement de l'accusé de réception de participation au mouvement. Vous préparez les pièces justificatives concernant votre demande.
31 mars ou 7 avril	Signature impérative de l'accusé de réception de votre demande de participation au mouvement, dans votre établissement. C'est votre chef d'établissement qui envoie l'accusé de réception signé avec les pièces justificatives à joindre obligatoirement : voir la circulaire rectorale
7 avril	Date limite de réception au rectorat des formulaires avec les pièces justificatives
11 au 18 mai (12h)	Affichage sur SIAM Poitiers des Barèmes Vœux : consultez votre barème
12 mai	Groupe de travail paritaire « des demandes de prise en compte des situations médicales et sociales graves »
19 mai	Groupe de travail paritaire Barèmes vœux PLP
23 mai	Groupe de travail paritaire Barèmes vœux Professeurs Certifiés (PC) et Professeurs Agrégés (PA)
23 mai	Groupe de travail paritaire Barèmes vœux COP et CPE
19 mai	Groupe de travail paritaire Barèmes vœux Professeurs EPS (PEPS)
8 et 9 juin	CAPA affectations mouvement INTRA PC et PA
7 juin	CAPA affectations mouvement INTRA PLP
6 juin	CAPA affectations mouvement INTRA COP
6 juin	CAPA affectations mouvement INTRA PEPS + CAPA affectations mouvement INTRA CPE
15 juin (12h)	Date limite de dépôt des demandes de révision d'affectation
19 juin	Révisions affectations COP, CPE et PEPS
20 juin	Révisions affectations PLP et PA, PC
30 juin	Date limite des confirmations de préférences pour les enseignants affectés sur zone de remplacement à l'issue du mouvement intra
4 juillet	Groupe de travail paritaire « Affectations et rattachements des TZR PLP, CPE et COP »
5 juillet	Groupe de travail paritaire « Affectations et rattachements des PEPS »
6 et 7 juillet	Groupe de travail paritaire « Affectations et rattachements des PA et PC »
17 juillet (12h)	Date limite de dépôt des demandes de révision d'affectation des TZR
18 juillet	Groupes de travail paritaire « révisions d'Affectation des TZR » (COP, PLP, CPE, PEPS, PA et PC)
18 août (12h)	Date limite des nouvelles demandes de révision d'affectation des TZR (pour les situations intervenues dans l'été)
22 août	Groupes de travail paritaire « révisions d'affectation des TZR » (pour les situations intervenues dans l'été)